

Patrick Devedjian veut pousser le WiMax

Si 95% des Français ont la possibilité d'accéder à l'Internet haut débit, la couverture territoriale montre encore des disparités. Ainsi, environ 10.000 communes Françaises sont toujours exclues du haut-débit. Situées en zones rurales, à faible densité, ces zones n'attirent pas vraiment les opérateurs et il leur faut alors attendre le bon vouloir de France Télécom.

Mais une solution existe. L'alternative se nomme WiMax et cette technologie est sur toutes les bouches. Evolution du Wi-Fi, et reprise du concept de boucle locale radio (BLR), cette technologie hertzienne sans-fil dans la bande des fréquences de 3,5 Ghz promet un débit de 70 Mbit/s et une portée de 50 kilomètres. En réalité, les opérateurs parlent plutôt de 12 Mbit/s et de 20 kilomètres. Ainsi, avec quelques dizaines de stations de base, il est possible de couvrir tout un département. Il suffit ensuite d'installer des antennes relais sur les cheminées des habitations. Et ça marche. Altitude Telecom, l'un des rares opérateurs français à posséder une licence WiMax, parle même d'une « *réalité du WiMax en France* ». Sans aller jusque là, on dénombre déjà trois départements qui ont opté pour cette solution: l'Orne, la Vendée et le Calvados. Altitude Telecom y a déployé cette technologie, aujourd'hui, le haut débit est quasiment disponible pour les habitants, les entreprises ayant été servies les premières. Simple à déployer, le WiMax permet de proposer des abonnements à des prix raisonnables. Dans l'Orne, l'accès à 1Mb/s sera facturé (par Altitude Telecom) à 39 euros par mois et à 45 euros avec la voix. Il n'est néanmoins pas possible de faire transiter la télévision comme avec l'ADSL. Cet exemple illustre la force du WiMax en tant que technologie alternative à l'ADSL. Une chance pour réduire la fracture numérique dans le cadre de l'aménagement du territoire. Pour autant, les expériences sont encore peu nombreuses car deux licences sont pour l'instant disponibles. Ainsi, le gouvernement veut aller plus vite. Le ministre de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire Gilles de Robien a souhaité mettre à l'étude la possibilité de « *confier des licences WiMax à des collectivités territoriales de niveau départemental pour qu'elles puissent utiliser cette technologie et développer leur propre réseau* ». Le ministre de l'Industrie, Patrick Devedjian, évoque une technologie « *prometteuse* » et presse l'ART, le régulateur des télécoms, d'attribuer les licences restantes avant la fin de l'année. La première, on l'a dit, appartient à Altitude Telecom. Mais l'opérateur d'origine normande se dit prêt à travailler avec d'autres opérateurs et FAI. « *Nous avons pris l'engagement auprès des départements de revendre notre service aux opérateurs qui le demanderaient. Notre ambition, c'est que des Tiscali, des Neuf Telecom aient une offre WiMax, en se fournissant en connexion auprès de nous. Nous avons d'ailleurs engagé des négociations en ce sens avec certains opérateurs.* », explique Jean-Paul Rivière, p-dg d'Altitude. Pour les trois licences restantes, il reste à régler le problème de l'attribution. Et c'est là que le bât blesse. Lors d'une première consultation, l'ART s'est prononcé pour une attribution par enchères, au plus offrant. Un système « *flexible et objectif* », selon elle. Mais les acteurs du secteur se sont prononcés pour une sélection sur dossiers, jugée plus souple, plus rapide. Pour Patrick Devedjian, ce sera ni l'un ni l'autre: avec les enchères pures, « *il n'y aura alors aucune garantie que leurs détenteurs aient effectivement pour objectif de déployer cette technologie au service de l'aménagement du territoire* ». Le ministre penche plutôt vers une « *solution par soumission comparative* », où le prix serait un élément clé. Enfin, il souhaite que les licences soient attribuées région par région et non pas nationalement ni régionalement comme l'ART l'avait préconisé. Les collectivités auraient préféré une attribution départementale, mieux adaptée aux objectifs du WiMax. Mais pour Patrick Devedjian, le risque d'émiettement des fréquences serait trop

important. **WiMax vs. UMTS ?**

Il y a la couverture de zones rurales. Mais le WiMax est avant tout une technologie sans fil qui peut répondre aux problématiques de mobilité. Beaucoup plus souple que le Wi-Fi, le WiMax pourrait vite s'imposer comme la norme du haut débit sans fil dans les villes.

« *Le WiMax sera à l'ordinateur portable ce que l'ADSL est à l'ordinateur de bureau* », assure Jean-Paul Larivière, pdg d'Altitude Telecom, seul opérateur à posséder une licence WiMax. Cette technologie pourrait en outre venir concurrencer frontalement la troisième génération de téléphonie mobile, la 3G qui permet également l'Internet mobile mais à un débit moins élevé. Pour autant, les spécialistes ne prévoient pas de décollage du 'WiMax métropolitain » avant 2007. Pour le ministre de l'Industrie Patrick Devedjian, ces deux technologies sont « *complémentaires* »